



**Collègues AESH/AVS**



Vous effectuez des missions de service public tant auprès des élèves en situation de handicap, que des directeurs d'écoles, ou de l'administration.

Comme tout personnel, vous avez des droits !

Nous allons vous aider à les faire respecter.

**Seuls, nous subissons. Ensemble, nous sommes une force !!!**

# Stage intersyndical Précarité Jeudi 5 mars 2015



**Venez faire le point sur:**

- Conditions de travail
- Salaires
- Statuts

Si vous êtes intéressé-e-s, vous devez renvoyer un formulaire de demande de congé, **1 mois avant le stage (donc avant le 5 février 2015)**

Vous pouvez aussi vous rapprocher des organisations syndicales et du collectif AVS 31 en colère pour toute question.

Contact : [avs31encolere@gmail.com](mailto:avs31encolere@gmail.com)



